

n'ayant que 2 mètres 80 de large, on ne trouva que des cendres dont le volume fut évalué à 1 mètre cube. A trois des angles on reconnut les traces de trois piquets carbonisés qui parurent avoir servi à soutenir le bûcher. L'autre compartiment, plus grand, était rempli d'une masse d'ossements humains, parmi lesquels quelques-uns de femmes et d'enfants, enterrés à 1 mètre 75 du sol ; ils avaient été recouverts par une couche de pierres de molasse et de gros cailloux que l'on retrouva mêlés avec eux. Calculé d'après l'espace que devait occuper chaque corps, le nombre des squelettes fut estimé avoir été de 150 à 200 (1). Au reste, cette fosse commune ne fournit ni poterie, ni aucun objet de métal ou de silex (P. J., nos 34, 35, etc.).

Les autres sépultures étaient ordinairement formées d'une aire en terre battue ou d'un pavé en cailloux (les dix premières qui furent fouillées étaient de ce genre) (P. J., n° 24), sur lesquels les corps ou les cendres avaient été déposées (P. J., n° 31). On a même rencontré en trois endroits (tumuli n° 4, 12 et 13), des cailloux disposés régulièrement et d'une manière intentionnelle (P. J., n° 34).

Dans presque toutes les tombelles à incinération, recon-

---

(1) Comme tout ce que produisirent les fouilles était déposé chez moi, on y apporta deux brouettées des ossements du tumulus n° 29. Ce n'était que des fragments. Il n'y avait pas un seul crâne entier, ce que j'aurais surtout désiré obtenir. J'ai conservé dans une vitrine de mon musée quelques-uns de ces fragments. Jugeant inutile de faire reporter le surplus au lieu d'où il avait été extrait, j'ai fait faire une fosse dans mon jardin de Trévoux, au fond de l'allée à gauche, dans laquelle j'ai placé les ossements provenant des fouilles, avec une grande quantité de tessons de poteries et quelques fragments de marbre de même origine, le tout recouvert d'une grande dalle de pierre taillée.